

Réunion du Conseil de quartier Sainte Colette

COMPTE-RENDU

**MARDI 31 MARS
2015**

20 H

ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MACE

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 50 personnes</p> <p>Elus : M. le maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M^{me} Denis KANIA, Conseillère déléguée aux Fêtes et à l'Animation, M^{me} Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe au Maire déléguée à l'Enseignement, Christine ARDIZIO, Conseillère municipale d'opposition, M^{me} Dominique RENAUD, Conseillère municipale d'opposition, M. Marc SAINT-DENIS, Conseiller municipal d'opposition</p> <p>Agents municipaux : M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M. Philippe MANSUY, Service communication ; M^{lle} Anne ARNOLD, Assistante administrative à la Démocratie participative.</p> <p>AVMS (Association Vandopérienne de médiation sociale) : M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'association.</p> <p>Partenaires : M. Hervé FLORENTIN, journaliste de l'Est Républicain.</p>

Ordre du jour :

- Devenir de l'ancien site Peugeot
- Questions des habitants sur le projet Biancamaria
- Paroles aux habitants

Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus et présente les élus présents. Il rappelle que le projet Biancamaria s'étale en 4 phases (qui s'échelonnent sur une vingtaine d'année au total). La 1^{ère} phase étant gérée par la SOLOREM. L'aménagement du site Peugeot correspond à la dernière phase du projet Biancamaria.

« Pour l'instant, rien n'est figé, et c'est grâce à la concertation avec les habitants que sera finalisé le projet (tout en prenant en compte l'équilibre financier à trouver par la Communauté Urbaine). Les premières habitations étant sorties de terre, nous nous sommes rendu compte que celles-ci étaient trop proches de la route, alors que l'intérêt était d'avoir un beau parc infiltré profitable à tous. Le site Faron correspond à la phase n°2 du projet, les bâtiments seront d'ailleurs libérés en juin. Nous souhaitons un éco quartier où l'on a envie de vivre, où l'on se sent bien. »

1) Présentation du devenir du site Peugeot

Jean-Paul CARPENA : *« L'aménagement du site de l'ancien Peugeot correspond à toutes les constructions du côté du boulevard Barthou dont l'achèvement final sera la refonte de la Place Gérard d'Alsace qui est une des entrées d'agglomération, il faut donc bien la concevoir. Nous en sommes actuellement à des scénarios généraux. Quand les ébauches seront avancées, nous les soumettrons bien sur aux habitants avec le planning correspondant (début des travaux en 2017). »*

L'idée de l'urbaniste est de créer des logements de long du boulevard Barthou avec des immeubles de plus en plus haut au fur et à mesure de l'avancée de la rue (les parties les plus hautes se situant Place Gérard d'Alsace), les immeubles les plus hauts seront des R+5 ou R+6 maximum.

Dans un des projets proposés par l'urbaniste, il est question d'une construction de deux tours pour marquer l'entrée de ville (environ 10 étage par tour). Cela fait partie des multiples options proposées.

Les petits immeubles le long de Barthou seront des petits immeubles de 2 étages, situés entre les espaces verts nouvellement créés et le cimetière (proposition également d'une petite zone d'activité économique à cet endroit).

Deux nouveaux éléments viendront se greffer côté garage Peugeot :

- une zone commerçante où se trouvera notamment un mini-market,

- un parking silo destiné à compléter les parkings des immeubles environnants, et pour la zone commerciale.

Toutes ces ébauches ne sont que pour l'instant des propositions faites par l'urbaniste. Rien n'est définitif.

• Questions des habitants sur l'éco quartier Biancamaria

** 650 logements sont prévus sur Biancamaria, 200 logements sur le secteur Peugeot. Le nombre de logements annoncé n'est pas le même que dans le note de cadrage présentée il y a quelques années...*

Jean-Paul CARPENA : La note de cadrage n'est plus valable, le nombre d'habitations tournera à 150 mais pas plus. C'est la Communauté Urbaine qui a la compétence urbanisme, les règles sont communautaires.

Le Maire : La Communauté Urbaine est maître d'œuvre, la Solorem finance la mise en place du projet. Mais la municipalité a toujours été consultée, nous avons donc une marge de manœuvre, à condition d'être cohérent dans notre démarche avec de bons arguments. Il est évident que si vous estimez qu'il y a une trop forte densité au niveau de la population, nous pouvons de notre côté aller négocier avec eux. Le Président de la Communauté Urbaine a toujours été conciliant. L'esprit de la note de cadrage doit être respecté. Nous ne sommes pas maître d'œuvre mais nous sommes écoutés et on fera une réunion avec eux si c'est nécessaire. Nous devons favoriser le bien vivre ensemble.

Le Président de l'association Vandopérienne de Médiation Sociale prend la parole et souhaite rassurer les personnes présentes, en effet, le mot « urbaniste » effraie parfois, du fait de leurs idées quelque peu surprenantes. Mais il faut savoir que les urbanistes (qui font entre 8 et 10 ans d'études) sont toujours à l'écoute et qu'ils savent tenir compte des propositions qui sont émises sur leurs projets.

** Si l'entrée de ville doit être refaite complètement, n'est-il pas possible de la faire encore plus attrayante que prévue ?*

Jean-Paul CARPENA : C'est ce que nous souhaitons faire, nous voulons que la ville perde cette image de cité dortoir.

Le Maire : « *Il est très difficile de changer cette image. Dans les années 70, 5000 logements sociaux ont été construits car il y avait du besoin. Il est difficile maintenant d'obtenir des fonds par l'Etat car la tendance d'aujourd'hui est de démolir puis reconstruire ensuite. Ce n'est pas une question de population mais une question de conception de l'habitat. Cela avait déjà été fait dans d'autres quartiers dans le cadre de l'ANRU.* »

** Il y a déjà énormément de circulation dans le quartier, il faut prendre en compte l'augmentation de cette circulation une fois les premiers appartements habités...*

** Avez-vous pris en compte certains critères écologiques pour la construction d'un tel éco quartier ?*

Jean-Paul CARPENA : La ville a signé la charte des éco quartiers qui impose plusieurs critères que nous devons respecter (ce quartier a d'ailleurs été validé officiellement comme éco quartier). Le reste des constructions se fera donc de la même manière. Les promoteurs seront contraints aux règles en vigueur et donc de cette charte.

** Quelle sera l'énergie utilisée ?*

Jean-Paul CARPENA : Ce sera le chauffage urbain (assez vertueux en matière d'écologie et de combustible renouvelable).

** Il y a déjà des commerces à proximité, cela risque de faire un peu trop si vous en ouvrez un autre. Allez-vous vous concerter avec ces commerces ?*

Le Maire : Ce projet est basé pour éviter toute forme de concurrence. Les commerces concernent tous des secteurs différents, et il faut prendre en compte l'augmentation de la population et donc l'augmentation des besoins. Il existe un comité d'attribution des commerces, si nous estimons que cela fait de trop, nous agissons en conséquence. Des marges de dialogue sont possibles, nous sommes encore loin de la réalisation.

Jean-Paul CARPENA : « *Une étude a été réalisée sur les besoins, les commerces existants et sur la population à venir. Quand nous avons étudié l'éventuelle implantation de commerces sur le secteur de Faron, nous nous sommes très vite rendu compte qu'ils seraient beaucoup trop proches des autres. Ici les commerces seront complémentaires.* »

**Comment faciliter la circulation au niveau du carrefour ? Comment voyez-vous cette zone ? La Place Gérard d'Alsace est déjà très accidentogène. Il ne suffit pas de construire...*

Jean-Paul CARPENA : « *Nous ne voulons pas d'un quartier monofonctionnel (où il y aurait que des habitations). C'est le reproche que l'on a souvent fait à Biancamaria, tel que ce quartier a été conçu. Nous voulons permettre aux gens d'y habiter mais pas seulement, leur permettre également de pratiquer des activités sportives, sociales, associatives, économiques ...*

Il est vrai que les besoins en transport vont augmenter (actuellement les lignes 4 et 7 passent par ce quartier), et les rues Briand et Péri sont déjà très denses en matière de circulation. Tant que nous n'aurons pas réussi à augmenter les transports en commun, nous aurons toujours un nombre élevé de véhicules et donc beaucoup de circulation. »

Le Maire : « *Nous pouvons organiser une réunion avec les responsables concernés. Nous avons l'occasion de faire quelque chose de bien pour marquer l'entrée de ville, alors nous devons en profiter. Nous ferons part de vos remarques à l'urbaniste. »*

**Concernant la qualité de l'air, nous remarquons qu'elle est très polluée (55% des particules fines sont laissées par les moteurs diesel). De plus en plus de maladies (et notamment le cancer) sont liées à la pollution (20% des cancers du poumon atteignent des non-fumeurs. Il est important de réfléchir au caractère écologique de ce projet mais pas seulement, cela serait judicieux de l'appliquer sur tout le Grand Nancy.*

Manu DONATI : « *Nous travaillons en étroite collaboration avec AIRLOR qui est chargé de contrôler la qualité de l'air. Il est important que les gens privilégient les transports en commun au lieu de leur véhicule, d'où notre souhait de créer un parking relais sur Roberval, et l'étude d'une halte gare. Nous souhaitons également le renforcement de la ligne 4 car nous la jugeons insuffisante en terme d'amplitude horaire et du nombre d'arrêts desservis. »*

2) Parole aux habitants

- **Avenue Paul Doumer**

La voirie est abîmée à cause des nombreux platanes qui ne sont pas assez taillés. Serait-il possible de procéder à un élagage assez poussé pour éviter ce genre de désagrément ?

Manu DONATI : « *A la Communauté Urbaine ainsi qu'à la Mairie de Vandœuvre, la tradition il y a quelques années consistait à procéder à des coupes assez fortes sur les platanes. Mais nous nous sommes rendus compte qu'ils devenaient très abîmés. »*

La rue est très encombrée, il est très difficile de se garer, surtout lorsqu'il y a des crématons. Il faudrait refaire la peinture au sol pour les places de stationnement. La voirie est très large donc il y a beaucoup d'excès de vitesse. Un des endroits de cette rue est une vraie déchetterie sauvage !

Manu DONATI propose de créer un atelier avec toutes les personnes présentes ce soir pour régler les problèmes de parking.

- **Rue Ste Colette**

La rue est très étroite depuis les travaux et beaucoup de véhicules sont stationnés sur le trottoir en particulier devant le monastère où il est pratiquement impossible de marcher sur le trottoir.

Une habitante tient à souligner l'amélioration très positive suite aux travaux de la rue Ste Colette, les véhicules roulent moins vite du fait des ralentisseurs et de la création des places de stationnement de part et d'autre de la rue.

Manu DONATI : « *La partie haute et la partie moyenne ont été considérablement améliorées et elles le seront encore, suite au décrochement de la MSA (rachat par la Communauté Urbaine). Concernant la partie basse, nous avons prévu des ralentisseurs mais la Communauté Urbaine a refusé. Nous n'avons pas d'autres choix que de faire poser des potelets. Nous poursuivons nos actions. »*

Comment empêcher les véhicules de remonter en sens interdit dans la petite ruelle le long de la MSA (entre la rue Ste Colette et l'avenue Paul Doumer) ?

Manu DONATI : « Cela relève de la Police municipale, nous leur ferons un rappel. »

• **CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE**

Je vous remercie pour votre participation et vos remarques. Il est important de continuer ces réunions, cela nous permet de prendre en compte vos avis et de suivre vos demandes. C'est une des premières fois dans ce quartier où l'on aborde des sujets aussi délicats, où vous nous faites part de vos inquiétudes. Les choix sont déterminants et il est difficile de revenir en arrière, d'où l'importance de ces réunions. Nous allons créer l'atelier stationnement avenue Doumer où vous serez tous conviés. Nous ne pouvons pas répondre à tous les problèmes mais nous pouvons voir ce qui peut être réglés, et dans la mesure du possible, nous le faisons. En tant qu'élu, nous devons suivre vos demandes car nous sommes représentants des usagers.

	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
• Création d'un atelier stationnement Avenue Doumer	Service Démocratie participative	Rentrée 2015
• Prévenir la police municipale pour des contrôles dans la ruelle le long de la MSA	Police municipale	Demandé le 03/04/15